

Tiques : identification (microscopie)

Code MSSS : 86012

Révisé le 2025-07-08

Indication

Le LSPQ offre aux médecins et aux laboratoires hospitaliers de microbiologie médicale le service d'identification des tiques prélevées chez un patient. Le résultat d'identification de l'espèce de tique est retourné aux clients.

Les analyses de détection moléculaire pour savoir si la tique est porteuse d'agents pathogènes sont effectuées dans le contexte du programme de surveillance des maladies transmises par les tiques de l'INSPQ. Ces analyses servent exclusivement à des fins de surveillance pour l'INSPQ et ne doivent pas être utilisées comme outil d'aide au diagnostic. **Les résultats des analyses de détection moléculaire ne sont donc pas transmis aux clients.**

Spécimens

Tique(s) prélevée(s) sur un patient. Les tiques multiples prélevées d'un même patient peuvent être déposées dans le même contenant.

La tique est prélevée sur le patient à l'aide de pinces fines placées le plus près possible de la peau. Il faut éviter d'écraser la tique lors du prélèvement. Veuillez consulter le site du Gouvernement du Québec pour plus de détails sur la façon de retirer une tique en cas de piqure : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure>.

Requête d'analyse

Pour les laboratoires hospitaliers de microbiologie du Québec

Veuillez compléter tous les champs requis sur la requête électronique PHAGE du LSPQ (<https://www.inspq.qc.ca/formulaire-sgil/>) en sélectionnant l'analyse : Tiques : identification (microscopie).

Lors de la soumission du spécimen, vous devrez fournir une réponse à la question suivante pour soumettre le spécimen : « Est-ce que le patient s'est déplacé à l'extérieur de sa municipalité de résidence au cours des deux dernières semaines? ». Advenant que le patient se soit déplacé, la municipalité dans laquelle le patient s'est déplacé doit être inscrite. Si le patient s'est déplacé dans plusieurs municipalités deux semaines avant le retrait de la tique, seulement les deux municipalités les plus éloignées de son lieu de résidence doivent être inscrites.

Pour les cliniques médicales

- Remplir le formulaire « [Demande d'identification pour les tiques prélevées sur un humain](#) » et s'assurer que l'ensemble des champs est complété.
- Envoyer le contenant de tiques et le formulaire dûment rempli au laboratoire hospitalier de votre région à la température ambiante.

Critères de rejet

L'analyse ne sera pas effectuée sur les tiques trop détériorées pour être identifiées.

Manipulation, conservation et expédition des spécimens

Les tiques sont entreposées et envoyées à la température ambiante, dans un contenant hermétique bien identifié, sans rien ajouter dans le contenant (ni fixateur ni papier, ouate ou gaze).

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

La catégorie d'envoi TMD requise : Catégorie B (UN3373).

Pour plus d'information sur le TMD, veuillez consulter le site d'internet du LSPQ à [Transport des matières dangereuses | Institut national de santé publique du Québec](#).

Méthodes utilisées

Les tiques sont examinées au stéréoscope. Le LSPQ utilise des clefs d'identification spécifiques aux tiques retrouvées en Amérique du Nord.

Interprétation des résultats

S/O.

Algorithme / Annexe

S/O.

Limites de l'épreuve et interférence

Les tiques prélevées chez un patient s'étant déplacé à l'extérieur de l'Amérique du Nord ne seront pas identifiées à l'espèce.

Temps réponse

10 jours ouvrables.

Personnes contacts

Personnel technique du secteur Parasitologie: (514) 457-2070, **poste 2248**

Responsable de l'analyse : Karine Thivierge, **poste 2247**, courriel karine.thivierge@inspq.qc.ca.